

# GRAND PRIX DE LA ROCHELLE

Golf de La Rochelle – La Prée – du 27 au 28 août 2022

golflarochelle@gmail.com – www.golflarochelle.fr – 05 46 01 24 42

## RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.*

*Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

### I – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut d'amateur, licenciés auprès de la Fédération Française de Golf **et ayant acquitté le droit de jeu fédéral de 35€** ou être licenciés d'une fédération étrangère reconnue. Tous les joueurs licenciés en France devront présenter **un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf qui devra avoir été enregistré à la ffgolf avant le début de l'épreuve, ou si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, avoir répondu négativement à toutes les questions du formulaire disponible sur l'espace licencié, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.** Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

**Epreuve non-fumeur** : voir Vademecum 2022 § 1.2-2 (5).

### II – FORME DE JEU

**Simple Stroke-Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement en brut sur l'addition des 2 tours.**

Champ des joueurs : 144 joueurs maximum (dont 33 dames minimum) répartis en 2 séries :

- **1 Série Messieurs** : index < à 11,5
- **1 Série Dames** : index < à 14,5

**Limitation du Champ** : Si le champ des joueurs est trop important, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et 1500 premières du WWAGR pour les dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

Il sera réservé 10% du champ de joueurs (soit 11 messieurs et 3 dames) aux licences OR U16 qui n'entrent pas via leur place au mérite amateur par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur titulaire de la licence OR n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

**Wild Cards** : La Ligue Nouvelle-Aquitaine dispose de 14 wild-cards (incluses dans les 144 participants) pour des joueurs et joueuses ne répondant pas aux critères ci-dessus. La Ligue pourra céder tout ou partie de ces wild-cards au Club organisateur.

**L'ordre du mérite et l'index** pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions soit le vendredi 12 août. Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date.

**Les listes des inscrits et d'attente** seront consultables sur le site du golf au plus tard le mardi 16 août 2022.

**Classement** : En cas d'égalité pour la première place pour chaque série, à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés doivent partir en play-off trou par trou.

**NB** : En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (par exemple : déclarer des co-vainqueurs).

**Les départs** : pour le 1<sup>er</sup> tour, par blocs égaux conformément au **Vademecum 2022 § 1.2.1-4 / 7**. Pour le 2<sup>e</sup> tour les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément.

### III – ENGAGEMENTS

Les joueurs devront s'inscrire et assurer leur règlement soit par voie postale (Golf de La Prée – La Richardière – 17137 Marsilly) soit en ligne (<https://asgprlr.wixsite.com/asgolflarochelle>) **avant le vendredi 12 août 2022 à minuit.**

La journée d'entraînement gratuite est prévue le vendredi 26 août sur réservation des départs auprès de l'accueil du golf.

Aucun engagement par téléphone ne sera pris en considération. Date d'ouverture des inscriptions : lundi 13 juin 2022.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où elles mentionnent les **nom, prénom, adresse, n° de licence, n° de téléphone et incluent les droits d'inscriptions** fixés comme suit :

	EXTERIEURS	MEMBRES
• Adultes	80 €	25 €
• Jeunes licenciés ffgolf de 25 ans et moins (nés entre 1997 et 2003)	40 €	25 €
• Jeunes licenciés ffgolf de moins de 18 ans (nés avant 2004)	40 €	15 €

Tout joueur déclarant forfait après la date limite des inscriptions reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

### IV – REMISE DES PRIX

Les 3 premiers en brut dans chaque série seront récompensés.

### V – COMITE DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.